

Exposition sur les élections des délégués élèves « J'me présente, votez pour moi ! »



12 panneaux 60cm x 90cm sur bâche plastique, accompagnés d'un résumé et d'un CD d'utilisation.

Exposition réalisée par l' A.R.O.E.V.E.N. de Lyon

Disponible auprès de l'AROEVEN de Caen : 4 av du parc Saint André 14200 Hérouville Saint Clair

Tél : 02 31 94 56 95 - fax : 02 31 94 56 85 - Mél : aroeven.svs@wanadoo.fr

Notice d'utilisation de l'exposition

L'exposition est mise à disposition des établissements pour 1 semaine, du lundi au vendredi. L'établissement la reçoit au plus tard le vendredi précédant la semaine d'exposition et la réachemine à l'AROEVEN ou à l'établissement suivant dès le lundi suivant la semaine d'exposition (l'AROEVEN donnera une consigne d'expédition).

Pour utiliser cette exposition, une contribution financière est demandée. Afin de favoriser les établissements qui veulent développer une réelle information, la contribution varie en fonction de la période demandée (voir date et tarif en fin de ce document).

L'exposition est accompagné d'un CD-Rom qui propose des activités et des échanges sur l'exposition.

Présentation de l'exposition

Quand ?

L'exposition « *Je m'présente, votez pour moi !* » est dans votre établissement pour quelques jours seulement. Il n'y a pas de temps à perdre ! Sa visite doit s'intégrer dans la préparation des élections des délégués de classe que vous avez commencé depuis la rentrée.

Où ?

Le lieu d'installation de l'exposition doit être l'endroit le plus fréquenté de votre établissement : le hall d'entrée, le préau, le CDI... De cette façon, les élèves pourront s'y rendre facilement en dehors du temps scolaire, en plus de la visite que vous organiserez avec eux. Le lieu doit également être facile d'accès : demandez à l'équipe vie scolaire de ne pas interdire aux élèves de s'y rendre, lors d'une récréation ou d'un intercour, par exemple. Veillez aussi à la sécurité de l'installation des panneaux : bien les attachés sur des grilles avec des crochets, afin d'éviter qu'ils soient abîmés.

Qui ?

Le professeur principal, pendant l'Heure de Vie de Classe ; le professeur d'éducation civique, si c'est lui qui est chargé d'organiser les élections, mais aussi n'importe quel membre de l'équipe éducative de l'établissement : documentaliste, CPE... et plus largement tout professeur volontaire de la classe concernée.

Comment ?

Les panneaux de l'exposition sont divisés en trois parties :

- **Panneaux 1- 4 : Le délégué élève : qui est-il ? Quelle est sa place ? Quel est son rôle ?**
- **Panneaux 5 – 8 : Que fait-il ? – il consulte ses camarades ; il les représente ; il fait le lien avec les différentes instances.**
- **Panneaux 9 -12 : Que doit-il faire ? – apprendre à être délégué ; être candidat et se présenter aux élections.**

Après avoir divisé la classe en trois groupes, les faire travailler à tour de rôle sur chaque thème, en demandant aux élèves de relever individuellement un ou deux mots-clés sur chaque panneau. De retour dans la classe, ou sur place, vous pourrez faire une mise en commun des travaux de chaque groupe, notamment sous la forme d'exercices : Philips 6 x 6 (6 élèves pendant 6 minutes, puis mise en commun) etc.

Et après ?

A l'occasion de l'Heure de Vie de Classe suivante, en reprenant les mots retenus par les élèves ou d'autres exercices que nous vous proposons, dresser le portrait « type » du délégué pour la classe. Il ne reste plus à demander qui dans le groupe se reconnaît dans ce portrait et souhaite se présenter aux élections ; est-il possible former un binôme de candidats titulaire/suppléant ? les autres élèves de la classe sont-ils d'accord pour reconnaître les candidats comme répondant aux critères définis ? Sont-ils prêts à leur accorder leurs voix ? Ont-ils des questions à leur poser ? Quels conseils pour s'améliorer encore peuvent-ils éventuellement leur donner ? Est-il possible d'inaugurer une campagne électorale, avec un calendrier, un bureau de vote, des candidatures affichés dans l'établissement ? Et quel matériel faut-il prévoir pour le jour des élections (urnes, isoloir, listes d'émargement, etc. ?

Réservation de l'exposition

Merci d'indiquer vos semaines de préférence dans ce tableau. Les réservations seront prises par ordre d'arrivée

N.B.

- Frais de port à la charge de l'établissement
- Ne pas envoyer de règlement : paiement sur facture, incluant les frais de port

Dates 2010	Semaine		Tarif semaine	Choix (1, 2, 3)
	calendaire	de rentrée		
6-10 sept	37	2 ^{ème}	45 €	
13-17 sept	338	3 ^{ème}	65 €	
20-24 sept	39	4 ^{ème}	75 €	
27sept - 1 ^{er} oct	40	5 ^{ème}	85 €	
4-8 oct	41	6 ^{ème}	95 €	
11-15 oct	42	7 ^{ème}	110 €	

Date, signature et cachet de l'établissement

Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale

AROEVEN - 4 avenue du Parc Saint André - 14200 Hérouville Saint Clair

Téléphone : 02 31 94 56 95 Télécopie : 02 31 94 56 85

e-mail : aroeven.svs@wanadoo.fr

www.etab.ac-caen.fr/aroeven/